

Déclaration liminaire commune à la CAPD du 27 avril 2015

Les délégués du personnel du SNUipp-FSU, du SNUDI FO et du SE UNSA estiment, à l'issue d'une longue concertation départementale, que l'harmonisation académique des règles de notre mouvement remet gravement en cause les droits et intérêts des enseignants du premier degré du Gard

Nous vous demandons donc, Monsieur le Directeur Académique, de reporter toute diffusion d'une quelconque circulaire tant que Madame le Recteur ne nous aura pas reçus en audience comme nous le lui avons conjointement demandé dès le 10 avril.

A minima, nous vous demandons, compte tenu des contraintes du calendrier, le maintien de la circulaire départementale 2014 pour le prochain mouvement.